

# Formation création/ reprise d'entreprise



## Objectifs de la formation

- ✓ **Identifier** les facteurs de réussite et les freins à la réalisation du projet,
- ✓ **Acquérir** les compétences transverses du chef d'entreprise,
- ✓ **Appréhender** la méthodologie de création de son activité,
- ✓ **Valider** la faisabilité et structurer son projet,
- ✓ **Formaliser** son plan d'affaires,
- ✓ **Confronter** son projet auprès de professionnels,
- ✓ **Élaborer et formaliser** son plan d'action pour mettre en œuvre son projet,
- ✓ **Construire** son réseau,
- ✓ **Concrétiser** son projet de création d'entreprise.

## Programme

**Accueil** - 3h30

**Module 1** - Adopter la posture d'entrepreneur - 14h

**Module 2** - Maîtriser l'outil informatique et digitaliser l'entreprise - 14h

**Module 3** - Construire sa stratégie de réseautage - 14h

**Module 4** - Réaliser son étude de marché - 49h

**Module 5** - Concevoir sa stratégie commerciale - 21h

**Module 6** - Développer son potentiel commercial - 35h

**Module 7** - Élaborer sa stratégie de communication - 14h

**Module 8** - Se faire connaître, vendre et fidéliser par les réseaux sociaux - 14h

**Module 9** - Établir la faisabilité financière - 49h

**Module 10** - Choix juridiques, fiscaux et sociaux - 14h

**Module 11** - Formaliser et valider son projet - 14h

**Module 12** - Présenter et défendre son projet - 14h

**Module 13** - Piloter le lancement de son projet - 21h

**Module 14** - Piloter sa recherche d'emploi - 7h

**Bilan de la formation** - 3h30



Session octobre 2020  
Bellignat



## PUBLIC

Demandeurs d'emploi ayant un projet de création ou reprise d'entreprise



## DURÉE

**301 h / 8 semaines**

Présentiel : 9h-12h30 / 13h30-17h  
Rythme susceptible de varier si formation à distance.



## PRÉREQUIS

- Être inscrit à Pôle Emploi ou auprès d'un service public de l'emploi.
- Posséder la qualification requise juridiquement pour exercer l'activité visée (si métiers réglementés) ou avoir son financement pour réaliser la formation « métier » nécessaire
- Avoir un projet de création peu avancé compatible avec la durée de la formation longue (sinon orientation sur une formation courte)
- Avoir identifié un projet de création

## Outils et supports

- Ressources documentaires,
- Livrables thématiques,
- Outils pratiques

## Méthodes et modalités pédagogiques

- Présentiel ou distanciel (visioconférence),
- Entretiens conseils individuels,
- Appui documentaire,
- Appui à la rédaction du business plan,
- Prospection terrain,
- Mise en contact avec des experts,
- Travail méthodologique avec un conseiller,
- Apports théoriques,
- Travaux dirigés.

## Equipe pédagogique

- BGE mobilise une équipe pédagogique pluridisciplinaire composée de formateurs conseillers et de professionnels du secteur tout au long de votre parcours. Nous veillons à rester au plus près des réalités métiers et des secteurs professionnels.
- Partenaires externes : banque, expert-comptable, assureur, RSI, structures de test, chefs d'entreprise

## Modalités d'évaluation

- Évaluation diagnostique et sommative sous forme de questionnaires/exercices/simulations/entretiens/études de cas
- Évaluation formative sous forme de questionnaire (ouvert ou choix multiples) et d'auto-évaluation
- Évaluation de satisfaction à l'issue de la formation

## Validation des acquis

- Attestation de compétences
- Présentation orale et devant jury de son projet de création – reprise
- Présentation écrite du plan d'affaires prévisionnel et plan d'actions pour mettre en place son projet de création reprise



## LES AVANTAGES DE LA FORMATION

Obtenez à l'issue de la formation :

- Un projet structuré et validé,
- Un plan d'affaire formalisé et évalué par des experts,
- Des partenaires identifiés,
- Un plan post-formation coconstruit et formalisé.

Format « en petits groupes » pour une bonne connexion entre entrepreneurs



## CONDITIONS D'ADMISSIONS

- Inscription sur Information collective via Pôle Emploi (voir dates au verso)
- Vérification des pré-requis sur dossier de candidature
- Analyse des candidatures par un jury et arbitrage



## DATES ET LIEUX

### BOURG-EN-BRESSE (01)

- du 07/10/2021 au 10/12/2021. Information collective le 22/09/2021

*Début de session si l'effectif minimum requis est atteint.*

*Inscription aux formations et aux réunions d'information auprès de Pôle-Emploi*



## ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre référent handicap recueille vos besoins d'adaptation et vous accompagne dans la recherche de solutions auprès d'un réseau d'expert.

Contactez-le au 04.74.22.73.56



## TARIF

Formation financée par Pôle Emploi

